

SELARL FRANCIZOS – CULLAZ – ROUGE

Avocats du barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et
du Genevois

Le Savoy - 5, rue François Morel – 74200 THONON LES
BAINS

(Tél : 04.50.71.38.88 – Email : avocats@cullaz-rouge.com)

* * * * *

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE PARCELLE DE TERRE, D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT ET D'UN ABRI COUVERT SITUES A THONON LES BAINS (74200), AVENUE DU GENERAL DE GAULLE EN TROIS LOTS

MISES A PRIX

1^{er} lot : une parcelle de terre

Mise à prix : 60.000 €

avec possibilité de baisse d'un tiers en cas de
désertion d'enchères

2^{ème} lot : le lot de copropriété n° 6 de la copropriété
« LA BELLE EPOQUE », à savoir un emplacement
de stationnement aérien

Mise à prix : 1.000 €

avec possibilité de baisse d'un tiers en cas de
désertion d'enchères

3^{ème} lot : lot de copropriété n°11 de la copropriété
« LA BELLE EPOQUE », à savoir un abri couvert

Mise à prix : 1.500 €

avec possibilité de baisse d'un tiers en cas de
désertion d'enchères

ADJUDICATION

Fixée le **VENDREDI 20 MARS 2026 A 15 HEURES**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire
de Thonon-les-Bains

Palais de justice – 10 rue de l'Hôtel Dieu – 74200
THONON LES BAINS

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la commune de THONON LES BAINS (74200) :

- **1^{er} lot** de la vente, une parcelle de terre située
avenue du Général de Gaulle à l'arrière de la
copropriété « LA BELLE EPOQUE » cadastrée
section BN n° 819, d'une contenance de 4a 97ca.

- **2^{ème} lot** de la vente, 59 avenue du Général de Gaulle, ensemble immobilier en copropriété « LA BELLE EPOQUE », cadastré section BN n° 433 et 818, le lot de copropriété n° 6 à savoir un emplacement de stationnement aérien non couvert d'une superficie de 12,50 m².
- **3^{ème} lot** de la vente, 59 avenue du Général de Gaulle, ensemble immobilier en copropriété « LA BELLE EPOQUE », cadastré section BN n° 433 et 818, le lot de copropriété n° 11, à savoir un abri couvert de 26,82 m².

Outre les mises à prix ci-dessus la vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains (RG n° 25/00074) où il peut être consulté ou au cabinet de l'avocat du mandataire judiciaire poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du compte séquestre de l'ordre des avocats du barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois, d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

Une visite sera effectuée par la SELARL KLEIN A-S. & DELGRANGE A., commissaires de justice associées à Thonon-les-Bains, 6 avenue Saint François de Salle, le mardi 03 mars 2026 de 10 H à 11 H.

Pour tous renseignements s'adresser au cabinet de la SELARL FRANCIZOS - CULLAZ - ROUGE, avocats (Tél : 04.50.71.38.88 – Email : avocats@cullaz-rouge.com).

Pour avis, fait et rédigé à Thonon-les-Bains le 10 février 2026.